

RESUME D'INFORMATION

LES STAGIAIRES DU PROJET UNIVERSTAGE SONT:

Des diplômés universitaires des trois dernières promotions, qui accomplissent les conditions du Programme.

UNIVERSTAGE N'EST PAS UN CONTRAT DE TRAVAIL:

La relation qui s'établit entre le stagiaire et l'entreprise ne se fait pas au travers d'un contrat de travail.

UNIVERSTAGE N'ENGAGE PAS DE CONTREPARTIE ÉCONOMIQUE:

L'entreprise n'est pas dans l'obligation de rémunérer les diplômés. Cependant, l'entreprise pourra concéder une indemnité dont elle fixera le montant.

AIDE FINANCIERE:

UNIVERSA verse chaque mois au stagiaire une bourse pouvant s'élever à 800 Euros maximum, et pour une durée maximum de 3 mois. UNIVERSA prend également en charge les frais de déplacements vers le pays de destination.

LE STAGIAIRE SERA COUVERT PAR UNE ASSURANCE:

UNIVERSA contracte, pour le stagiaire et pour toute la durée du stage à l'étranger, une assurance maladie et pour les accidents.

TEMPS DE TRAVAIL:

La durée du stage sera de 3 mois, temps pouvant se prolonger jusqu'à 6 mois mais sans bourse et à la demande de l'entreprise.

SUIVI ET ÉVALUATION:

Le suivi du stage est réalisé, d'une part, par un tuteur au sein d'UNIVERSA, et d'autre part, par une personne nommée par l'entreprise.

MOMENT:

Chaque année y a deux convocations de pratiques internationales, à peu près l'une pour chaque semestre.

L'ENTREPRISE FOURNI:

- Le profil souhaité des stagiaires
- Les tâches que les stagiaires devront effectuer

UNIVERSA SE CHARGE DE:

- Sélectionner les candidats suivant vos besoins
- Bourse
- Gérer les actes administratifs

Contact: Sergio Cabeza

UNIVERSA – Université de Saragosse

C/ Menéndez Pelayo s/n – 50009 ZARAGOZA (ESPAGNE)

Tel: +34 976 76 23 10 – Fax: +34 976 76 17 80 – E-mail: scabeza@unizar.es